



## PLAN DE FINANCEMENT

Vu le décret n° 2020-1129 du 14 septembre 2020  
en application de l'article L.1111-11 du code général des collectivités territoriales

### NATURE DU PROJET :

**La préservation des fonds-marins, enjeu d'un tourisme durable  
pour les îles de Lérins.**

Réalisé à partir de 2020 sur 4 exercice(s)

Coût prévisionnel du projet

Dépenses HT : 287 758,35 €

Dépenses TTC : 345 310,02 €

Calendrier prévisionnel du projet

Début des travaux: 01 avril 2020

Fin des travaux : 30 juin 2023

Intervenants

Bénéficiaire : Ville de CANNES

Financier	Contrat	Base	Taux	Mt. subvention
UNION EUROPEENNE	FEAMP	287 758,35 €	40,00	115 103,34 €
CONSEIL REGIONAL PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	FEAMP	287 758,35 €	40,00	115 103,34 €

**Dépenses :** 287 758,35 €

**Recettes :**

Total des demandes	230 206,68 €	soit 80 % du financement
Ville de Cannes	57 551,67 €	soit 20 % d'autofinancement
Emprunt	0,00 €	soit 0 %
Autres	0,00 €	soit 0 %

